



N° 4

**Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2025**

Le 11 mars 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1<sup>ère</sup> Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Didier GAUGEACQ
- M. Cyril GAYSSOT

**Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :**

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Jean-Claude DAULOUEDÉ

Avait donné procuration :

- M. Henri BEDAT à M. Jean-Luc DELPUECH

Etaient excusés :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Jean-Marc LESPADE
- M. Alain CAUNEGRE
- M. Louis GALDOS

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

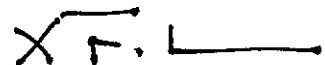
- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2025 qui se présente comme suit :

- en section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 251 412,52 €
- en section d'investissement : équilibre à hauteur de 182 263,21 €

- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :

- ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement (hors programmes d'équipement)
- ✓ et au niveau des programmes d'équipement pour la section d'investissement concernant les programmes suivants :
  - « 2005010 Aménagement des terrains situés à Port d'Albret »
  - « 201301 Complexe resort golfique de Tosse » géré en H.T. »

Le Président du Syndicat Mixte,



Xavier FORTINON